

DIRECTION DU SPORT ET DE LA JEUNESSE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

CLUBS

Nom de votre association :

Nature de la subvention sollicitée (cocher la case correspondante)* :

* se référer au guide des aides sport de la Collectivité Territoriale de Corse

MANIFESTATION SPORTIVE	PROJET DE DEVELOPPEMENT	CLUBS NATIONAUX	CLUBS PROFESSIONNELS	CNDS

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- Un dossier de demande conformément au dossier présenté ci-après ;
 - Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale** ;
 - le justificatif de l'utilisation des fonds qui vous ont été accordés au titre de l'année N-1, via la production d'un **compte rendu financier et qualitatif** conforme aux dispositions de l'arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 (J.O. du 14 octobre 2006) – (cf. modèle ci-joint PARTIE 3 du dossier à remettre dans les six mois suivant la fin de l'exercice) ;
 - le procès verbal de la dernière assemblée générale incluant le rapport d'activité ;
 - les comptes annuels (bilan ou compte de résultat et annexes) des deux derniers exercices ;
 - le budget prévisionnel de l'année sportive pour laquelle la subvention est sollicitée ;
 - une attestation d'affiliation à une fédération sportive ;
 - un état récapitulatif du nombre de licenciés par catégories d'âge, sexe et type (dirigeants, compétition, loisirs....), approuvé par votre instance fédérale ;
 - si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire ;
 - pour les clubs professionnels : le nombre de jeunes accueillis en centre de formation, l'attestation d'agrément des dits centres par la Fédération Française de Football, un descriptif retraçant l'implication du club dans les missions liées à l'insertion sociale par le sport
- **dans tous les cas un R.I.B au nom de l'association.**

INFORMATIONS PRATIQUES

CNDS

Toute sollicitation de ce fonds suppose d'être titulaire d'un numéro d'agrément délivré par les services déconcentrés du Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

- Pour la Corse du Sud : 04 95 29 67 67
- Pour la Haute Corse : 04 95 32 85 85

SIRET

Pour recevoir la subvention, si elle vous est accordée, **vous devez disposer d'un numéro Siret (14 chiffres)** qui constitue un identifiant dans vos relations avec les services administratifs.

Si vous n'en avez pas, il vous faut, dès maintenant, demander ce numéro auprès de votre **centre des impôts** (Bastia : 04.95.32.93.93 ; Calvi : 04.95.65.92.50. ; Corte : 04.95.45.24.00 ; Ajaccio : 04.95.51.95.53 ou 55 ou 56 ; Porto-Vecchio : 04.95.70.22.03 ; Sartène : 04.95.70.22.03).

La démarche est gratuite.

Discipline :

Nom de votre association : _____

Adresse de correspondance : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Télécopie : _____ E-mail : _____

Site internet : _____

Organigramme décisionnel et fonctionnel :

	Fonction	Nom	Prénom	Profession	Tel :
B U R E A U	Président				
	Secrétaire				
	Trésorier				
C. A. (*)					

(*) : Conseil d'administration : Indiquer la fonction ou la commission, et le référant.

- Nombre de femmes titulaires d'un mandat :

Références administratives :

- Fédération(s) d'affiliation :

- Déclaration : le __ __ __ __ à

- Date de publication au Journal officiel : __ __ __ __

- Numéro SIRET : _ _ _ _ _

(Si vous ne disposez pas de ce numéro, voir p. 2 du dossier)

- Agrément administratif Jeunesse et Sport :

N° d'agrément : attribué par : en date du :

ACTIVITE

- Montant moyen de la cotisation : Jeunes :€

Adultes :€

- Montant des licences : Joindre un état du coût des licences

- Liste des compétitions auxquelles vous avez participé la saison passée: (joindre les calendriers et résultats) :

.....

.....

.....

.....

.....

- Votre association participe-t-elle à d'autres dispositifs ou animations (CEL, Contrat de Ville, animation vacances, scolaire ...) si oui précisez le dispositif et le volume horaire :

.....

.....

.....

MOYENS HUMAINS :

	Nombre	
	Bénévole(s)	Salarié(s)
Entretien		
Administratif		
Encadrement sportif		

DIPLOMES SPORTIFS :

	Nombre	Détail
Brevet d'Etat		
Brevet Fédéral		
Arbitre		

Nombre de sportifs rémunérés :

Masse salariale consacrée à la rémunération des sportifs :€

Budget prévisionnel

2

OU Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires.

Exercice concernant la période :

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
60 - Achat		70 - Ventes produits finis, prestation	
- Achats d'études et de prestations de		- Marchandises	
- Achat non stockés de matières et de		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et petit équipement			
- Fournitures administratives		74 - Subventions d'exploitation	
- Autres fournitures		- Collectivité Territoriale de Corse	
		(Direction du sport et de la Jeunesse)	
61 - Services extérieurs			
- Sous-traitance générale			
- Locations mobilières et immobilières		(Direction de la Communication)	
- Entretien et réparation			
- Assurances			
- Documentation		(Autre Direction de la CTC)	
- Divers			
62 - Autres services extérieurs			
- Rémunération intermédiaires et honoraires		- Conseil Général:	
- Publicité, publications		- Commune :	
- Déplacements, missions et réceptions		- Autres collectivités:	
- Frais postaux et de télécommunication			
- Services bancaires		- Etat	
- Divers		- Organismes sociaux	
		- Fonds européen	
63 - Impôts et taxes			
- Impôts et taxes sur rémunérations		75 - Autres produits de gestion	
- Autres impôts et taxes		- Cotisations	
		- Autres	
64 - Charge de personnel		76 - Produits financiers	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales		77- Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel		- Sur opération de gestion	
		- Sur exercices antérieurs	
65 - Autres charges de gestion			
67 - Charges			
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et	
- Provisions et engagements			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emploi des contributions		87 - Contributions volontaires en	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite biens et		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Pour le fonctionnement, l'association sollicite une subvention d'un montant de :
.....€

Action(s) complémentaire(s)

Cette partie du dossier concerne soit :

- ↻ **une aide pour une manifestation sportive ;**
- ↻ **une aide pour un projet de développement ;**
- ↻ **une aide pour un club évoluant en championnat national ;**
- ↻ **une aide pour un soutien à la formation au sein des clubs professionnels ;**
- ↻ **une aide complémentaire dans le cadre du CNDS.**

(Ne pas remplir cette rubrique si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association).

Description de l'action complémentaire

3

Objectif de l'action :

.....

Descriptif détaillé de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre de pratiquants visés : Jeunes : Adultes : Total :

- Catégorie(s) d'âge concernée(s) :

- Lieu(x) de réalisation de l'action :

- Dates et durée prévues pour cette action :

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION COMPLEMENTAIRE

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
<u>1) Charges directes affectées à l'action</u>		<u>1) Ventilation par type de ressources affectées à l'action</u>	
Achats de matériel		<u>Ventilation/ subventions d'exploitation :</u>	
Location mobilières et immobilières		CTC : Direction du sport	
Déplacements			
Communication			
Rémunération de personnel			
Impôts et taxes, charges sociales			
Assurances,			
Trophées, récompenses,...		CTC : Autres (communication)	
Restauration, hébergement,...		Conseil Général	
<u>Autres charges:</u>		Commune ou intercommunalité	
		<u>Autres produits :</u>	
		Participation / cotisations	
		Vente de divers produits	
		Partenaires Privés	
<u>2) Charges indirectes liées à l'action</u>		<u>2) Produits indirects</u>	
Charges fixes de fonctionnement		Bénévolat, prestations en nature, dons en nature etc....	
Frais financiers			
Emploi des contributions volontaires en nature			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Joindre toutes pièces susceptibles de justifier le bien fondé de l'action

Pour cette action, l'association sollicite une subvention de €

Cette rubrique doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, ne pas oublier de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),..... (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.
- Demande une subvention de :

FONCTIONNEMENT	€
ACTION COMPLEMENTAIRE	€
TOTAL :	€

- M'engage conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006, à transmettre un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention aura été attribuée ;

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN R.I.B

Fait, le _____ à _____

Signature : Le Président de l'Association

ATTENTION

*Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*

Fiche compte-rendu financier de l'action complémentaire

(Cette fiche, accompagnée des deux questionnaires ci-joints dûment remplis, est à renvoyer obligatoirement à la Direction du Sport et de la Jeunesse dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention vous a été accordée. Cf. loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et arrêté du 11 octobre 2006)

NOM DE L'ASSOCIATION :

A – COMPTE RENDU FINANCIER

1 - Compte rendu financier de l'action (remplir le tableau ci-dessous) ^{(1) (4)}

CHARGES ⁽²⁾	Prévision	Réalisé	%	PRODUITS ⁽²⁾	Prévision	Réalisé	%
<u>1) Charges directes affectées à l'action</u>				<u>1) Ventilation par type de ressources affectées à l'action</u>			
Achats de matériel				<u>Subventions d'exploitation</u> ⁽³⁾			
Location mobilières et immobilières				CTC : CNDS Fonctionnement			
Déplacements				CTC : CNDS Complémentaire			
Communication				CTC : Projet animation et développement			
Rémunération de personnel				CTC : Soutien Clubs championnat national			
				CTC : Manifestation			
				CTC : Corse Continent			
				CTC : Autres			
Impôts et taxes, charges sociales							
				Conseil Général			
Assurances,				Commune ou intercommunalité			
Trophées, récompenses,...							
restauration, hébergement,...				<u>Autre Produits :</u>			
<u>Autres charges:</u>				Cotisations/participations			
				Vente de divers produits			
				Partenaires Privés			
<u>2) Charges indirectes liées à l'action</u>				<u>2) Produits indirects</u>			
Charges fixes de fonctionnement				Bénévolat, prestations en nature, dons en nature etc...			
Frais financiers							
Emploi des contributions volontaires en nature ⁽⁵⁾							
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			

(1) cf. arrêté du Premier Ministre portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le 4^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros

(3) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

(4) Le compte rendu financier des associations est établi par référence au règlement n°99-01 du 19 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999.

(5) Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicule, etc...) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

2 - Compte rendu financier de l'action : (questionnaire n°1)

I - Quelles ont été les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée ? (facultatif).

II – Indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action.

III – Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (5)

IV – Avez-vous des observations à faire sur le compte rendu financier de l'action subventionnée ?

B – EVALUATION

1 - Compte rendu quantitatif et qualitatif (questionnaire n°2)

- I - Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? :
- II - Décrire précisément en quoi a consisté votre action :
- III - Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires ?
(par types de publics ; cibles ; participants, catégories, niveau) :
- IV - Quels indicateurs d'évaluation de l'action avez-vous utilisés ?
- V - Indiquer les autres informations qui vous sembleraient pertinentes :

Joindre toutes pièces susceptibles de justifier le bon déroulement de votre action (plaquette, articles de presse, photos, résultats...)

**Je soussigné(e), (nom et prénom), représentant
légal de l'association, certifie exactes et conformes les informations du présent compte rendu
financier quantitatif et qualitatif.**

Fait, leà

Le Président,

Le Trésorier,